



## TABLE RONDE

### Etat des lieux et perspectives en matière de lutte contre l'ostéoporose et la perte d'autonomie

MARDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2022 - 9h00-10h30

EN VISIOCONFERENCE

#### 9h00 – 9h05 MOT D'ACCUEIL SUR LA LUTTE CONTRE L'OSTEOPOROSE

---

- I. Mot d'ouverture
  - o **Carole BUREAU-BONNARD**, Députée de l'Oise et Marne de l'Alliance Nationale Contre l'Ostéoporose
- II. Présentation de l'initiative menée par l'Alliance nationale contre l'ostéoporose depuis 2017
  - o **Françoise ALLIOT-LAUNOIS**, Vice-présidente de l'Association Française de Lutte Antirhumatismale

#### 9h05 – 9h25 RESTITUTION DE LA CAMPAGNE « PARCOURS OSTEOPOROSE »

---

- I. Présentation du fardeau de la maladie, de l'évolution des chiffres clés de l'ostéoporose depuis le lancement de la démarche et du modèle de prise en charge des filières fractures
  - o **Christian ROUX**, Président de la Société Française de Rhumatologie
- II. Regards croisés des acteurs territoriaux sur des exemples d'initiatives régionales pour lutter contre l'ostéoporose

### TABLE RONDE - 9h25 – 10h25

#### Quels leviers à disposition des administrations, du Gouvernement, des élus et des acteurs de terrain pour améliorer le parcours de soins et de vie des patients atteints d'ostéoporose sur le prochain quinquennat ?

---

- I. Présentation des propositions de l'ANCO pour améliorer le parcours de soins des patients atteints d'ostéoporose, en vue du prochain quinquennat
  - o **Présentation assurée par les représentants de l'ANCO** (Françoise Alliot Launois et Christian ROUX)
- II. Table ronde : « Quels leviers à disposition des administrations, du Gouvernement, des élus et des acteurs de terrain pour améliorer le parcours de soins et de vie des patients atteints d'ostéoporose sur le prochain quinquennat ? »
  - o **Etienne MINVIELLE**, Directeur de recherche au CNRS, Professeur de l'école Polytechnique et Médecin de santé publique à l'Institut Gustave Roussy
  - o **Alain COULOMB**, ancien directeur de la Haute Autorité de Santé, Président Coopération Santé
  - o **Martine BERTHET**, Sénatrice de la Savoie et membre de la commission des affaires économiques.
  - o **Agnès FIRMIN-LE BODO**, Député de Seine-Maritime et membre de la Commission des affaires sociales
  - o **\*Pierre BUTTET**, Chef du Bureau des maladies chroniques non transmissibles de la Direction générale de la santé
  - o **\*Cedric CARBONNEIL**, Chef du service d'évaluation des actes professionnels de la Haute autorité de santé
- III. Échange avec la salle

#### 10h25 – 10h30 Synthèse et conclusion

---

##### Mot de clôture

- o **Carole BUREAU-BONNARD**, Députée de l'Oise et Marne de l'Alliance Nationale Contre l'Ostéoporose

*\*en attente de l'accord des personnes sollicitées*

## PROGRAMME PREVISIONNEL

*Les informations recueillies par l'AFLAR agissant au nom et pour le compte de l'Alliance Nationale Contre l'Ostéoporose (AFLAR, SFR, GRIO) et Amgen S.A.S. font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi et à la gestion des activités d'organisation d'événements par ces organisations.*

*Ces données sont nécessaires pour la poursuite des activités économiques des organisations mentionnées ainsi que pour le respect de leurs obligations légales et réglementaires.*

*L'AFLAR agissant au nom de l'Alliance Nationale Contre l'Ostéoporose et Amgen S.A.S sont susceptibles de traiter des données personnelles dans des bases de données mondiales accessibles par leur personnel autorisé Les transferts en dehors de l'Europe sont réalisés conformément aux lois applicables en matière de protection des données (clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne). Les transferts de données personnelles entre Amgen et les entités du groupe Amgen respectent les lois applicables et les règles contraignantes d'entreprise (BCR).*

*Pour demander à accéder, rectifier ou supprimer vos données personnelles ou demander la portabilité de vos données, veuillez contacter Nextep, le sous-traitant de l'AFLAR agissant au nom de l'Alliance Nationale Contre l'Ostéoporose et Amgen SAS aux coordonnées suivantes : NEXTEP, 18 Place de la Madeleine 75008 Paris, [contact@nextep-health.com](mailto:contact@nextep-health.com). Vous pouvez également soumettre une plainte auprès du délégué à la protection des données d'Amgen SAS. à l'adresse [privacy@amgen.com](mailto:privacy@amgen.com) ou Arcs de Seine, 18-20 Quai du Point du Jour, 92100 Boulogne-Billancourt Cedex ou bien auprès de la CNIL.*

*Pour en savoir plus concernant la politique de protection des données d'Amgen SAS, consulter notre page dédiée à la protection des données : <https://www.amgen.fr/politique-de-protection-des-donnees/>.*